

Mh

Le monde des haltes

MAGAZINE
automne 2018
Volume 7 - n°3

Pédagogie

Formulaire de
demande d'atelier
d'accompagnement
de la Démarche
d'appropriation
*Tout le monde grandit
en halte-garderie*

Dossier

L'intervention éducative en halte-garderie

Retrouvez un dossier complet sur ce sujet



298 haltes-garderies à travers le Québec

45 000 enfants accueillis chaque année

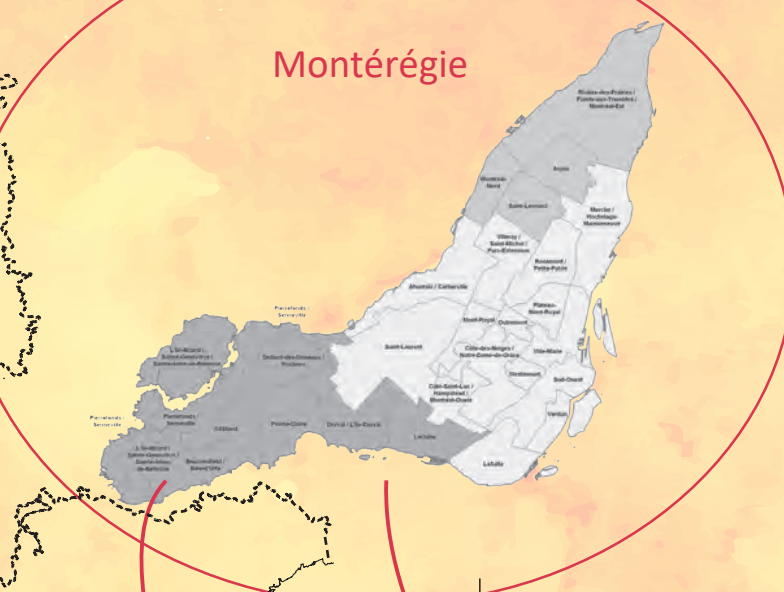
- Ahuntsic
- Anjou
- Bordeaux-Cartierville
- Centre-Ville
- Centre-Sud
- Côte-des-Neiges
- Hochelaga-Maisonneuve
- Lachine
- LaSalle
- Mercier Est
- Mercier Ouest
- Montréal
- Montréal-Nord
- Notre-Dame-de-Grâce
- Parc-Extension
- Petite-Patrie
- Pierrefonds

Montréal



- Plateau Mont-Royal
- Pointe-aux-Trembles
- Pointe-Saint-Charles
- Rivière-des-Prairies
- Rosemont
- Saint-Henri
- Saint-Laurent
- Saint-Léonard
- Saint-Louis/Mile End
- Saint-Michel
- Université de Montréal
- Verdun
- Ville-Émard/Côte-Saint-Paul
- Villeray

Montérégie



- La Prairie
- Le Moyne
- Léry
- Longueuil
- Mont-Saint-Hilaire
- Ormstown
- Saint-Bruno
- Saint-Hubert
- Saint-Hyacinthe
- Saint-Jean-sur-Richelieu
- Saint-Rémi
- Sainte-Julie
- Salaberry-de-Valleyfield
- Sorel-Tracy
- Vaudreuil-Dorion

- Acton Vale
- Beauharnois
- Bedford
- Beloil
- Brossard
- Chambly
- Châteauguay
- Contrecoeur
- Cowansville
- Farnham
- Granby
- Huntingdon

Ils ont rejoint l'Association :

MEMBRES RÉGULIERS :

- Bienvenue à NDG
- Maison de la Famille des Frontières
- La boussole : Centre de ressources à la famille
- Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin
- Projet Harmonie
- Maison de la Famille Mosaik

MEMBRES ASSOCIÉS :

- CDC Côte-des-neiges
- La Relance Jeunes et Familles

Bienvenue à vous!



L'Association des haltes-garderies communautaires du Québec est très fière de compter 250 membres, dont 15 membres associés, à travers les 16 régions du Québec.



Édito

L'intervention éducative

Pour ce numéro de la rentrée, nous avons choisi de parler de l'intervention éducative qui est le processus par lequel le personnel éducateur agit auprès de chacun des enfants de façon à répondre le mieux possible à ses besoins. Elle comporte quatre étapes : l'observation qui permet de connaître les goûts, les besoins et les capacités de chaque enfant ; la planification et l'organisation qui prévoient les activités et les interventions qui répondront le mieux aux besoins et aux goûts des enfants ; l'intervention qui est l'étape où le personnel éducateur accompagne les enfants dans leurs activités et intervient au besoin pour les soutenir et les encourager et la réflexion-rétroaction qui permet de se questionner sur les pratiques et de réajuster les interventions.

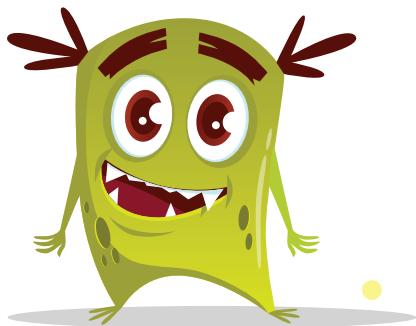
Vous retrouverez dans les pages suivantes un article concernant ce thème ainsi que différents exemples d'intervention.

Au niveau politique, ce mois-ci sera bien sûr marqué par les élections provinciales. L'Association interpellera les différents partis politiques afin de connaître leur position sur le financement et la reconnaissance du réseau des haltes-garderies communautaires. Nous vous encourageons à faire la même chose au niveau local, en posant des questions aux différents candidats de votre circonscription. Nous espérons que l'ensemble des partis politiques s'engage minimalement à maintenir (ou à bonifier!) l'annonce faite dans la *Stratégie 0-8 ans* d'un ajout de 10 millions pour les OCF et les haltes.

Au niveau de la vie associative, les ateliers d'accompagnement de la Démarche d'appropriation *Tout le monde grandit en halte-garderie* débiteront cet automne. La Démarche est un outil clé en main, mais pour les équipes qui le désirent, nous pouvons vous soutenir sur un thème que vous aurez choisi. Vous recevrez sous peu un formulaire de demande et n'hésitez pas à contacter nos chargées de projet qui se feront un plaisir d'aller vous rencontrer.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très belle rentrée!

SANDRINE TARJON
Directrice de l'AHGCQ



Sommaire

Intervenir auprès des enfants p. 4

- Les approches et les stratégies p. 4

Projet éducatif p. 7

- Formulaire de demande d'atelier d'accompagnement en lien avec la Démarche d'appropriation

Nouvelles des membres p. 8

- Maison de la famille de Brossard p. 8
- Maison de la famille de Trois-Rivières p. 9

Quoi de neuf? p. 10

- Dévoilement d'une charte sur le jeu p. 10
- Portrait des haltes-garderies communautaires p. 11
- *Je t'aime, je te comptine* p. 11
- Dates des formations p. 11





LES APPROCHES ET LES STRATÉGIES

L'intervention est basée sur deux grandes approches : comportementale et selon les besoins. La première s'intéresse aux comportements de l'enfant, la seconde aux besoins sous-jacents du comportement.

APPROCHE COMPORTEMENTALE



L'approche comportementale vise à renforcer un comportement adéquat et à réduire les comportements inadéquats. Cela vise à valoriser l'enfant dans ses bons comportements et donner une conséquence négative aux comportements inadéquats. Les causes sont peu importantes, les interventions sont basées sur le conditionnement de l'enfant et font appel à ses capacités à s'adapter à la vie sociale. Cette approche est généralement efficace si le comportement à modifier est bien ciblé et si les conséquences positives et négatives sont adaptées à l'enfant. L'avantage de cette approche est que l'éducatrice travaille un comportement à la fois et obtient un résultat précis dans un laps de temps relativement court (quelques semaines).

Prenons un exemple tiré du Recueil d'outils d'observation *Observer pour mieux s'adapter* (p. 28) : Henri refuse de collaborer lors du rangement des jouets (le recueil est disponible dans la Démarche d'appropriation *Tout le monde grandit en halte-garderie*, Section 14).

Le comportement ciblé : Le refus de ranger qui entraîne un comportement inadéquat, celui de lancer les jouets pour montrer son opposition.



OBSERVER
pour mieux s'adapter
Mars 2018

Selon l'approche comportementale, l'éducatrice peut valoriser Henri lorsqu'il collabore lors d'autres demandes comme par exemple : aller laver ses mains, rendre service, etc. Et lorsque le comportement d'opposition survient, elle donne une conséquence à Henri : il ne peut pas aller manger la collation tant qu'il n'a pas rangé tous ses jouets.

Il se peut que ces interventions contribuent à diminuer le comportement d'Henri, mais il est aussi possible, et très probable, qu'il se poursuive, ce qui entraîne alors une escalade des interventions.

Par exemple, Henri pourrait quand même refuser de ranger et se priver de collation plutôt que de cesser son jeu, il pourrait se mettre en colère car la conséquence est difficile à accepter pour lui et continuer de lancer des jouets, ce qui est dangereux pour les autres enfants et l'éducatrice, il pourrait décider de collaborer lors du rangement car il veut sa collation mais s'opposer pour autre chose comme laver ses mains.

Par exemple, Henri pourrait quand même refuser de ranger et se priver de collation plutôt que de cesser son jeu, il pourrait se mettre en colère car la conséquence est difficile à accepter pour lui et continuer de lancer des jouets, ce qui est dangereux pour les autres enfants et l'éducatrice, il pourrait décider de collaborer lors du rangement car il veut sa collation mais s'opposer pour autre chose comme laver ses mains.

Ce type de comportement qui perdure peut vite représenter un défi pour l'éducatrice qui bien qu'elle veuille demeurer démocratique, aura tendance à basculer dans le laisser-aller ou l'autorité afin de faire respecter la consigne. L'éducatrice doit demeurer bienveillante même quand un enfant s'oppose. Ce qui est difficile quand on demeure dans une approche comportementale, c'est qu'on ne tente pas de comprendre le pourquoi du comportement inadéquat mais bien de le faire cesser. Quand le comportement ne change pas ou est remplacé par un autre tout aussi inapproprié, il faut changer d'approche.

APPROCHE SELON LES BESOINS



Les raisons qui poussent l'enfant à avoir ses comportements sont souvent essentielles à la résolution de la situation problématique. L'éducatrice aura donc tout avantage à utiliser l'approche selon les besoins de l'enfant. Cette approche s'intéresse à l'ensemble de la personne : ce qu'elle vit et ce qu'elle ressent. Nous ne sommes pas des psychologues pour identifier ou traiter les conflits intérieurs des enfants, mais l'éducatrice doit observer l'enfant pour comprendre ses besoins tout en prenant en considération l'ensemble de sa personnalité. Le principe de cette approche est que l'enfant cherche intuitivement à combler ses besoins. Ses comportements inadéquats ne sont en fait que des tentatives infructueuses et/ou malhabiles de les satisfaire. Si on répond au besoin de l'enfant, son comportement inapproprié n'aura plus de raison d'être et disparaîtra.

Reprenons l'exemple d'Henri. Nous pouvons penser qu'il s'oppose puisqu'il ne veut pas arrêter son jeu qui l'amuse et le rend heureux. L'éducatrice doit l'observer pour en arriver à cette hypothèse qui la mènera ensuite à un ou des besoins. Henri semble avoir besoin d'être préparé et encadré lors des transitions. L'éducatrice pourra maintenant mettre en place des stratégies dans le but de répondre à ce besoin ce qui contribuera à faire diminuer le comportement et ses incidences négatives (lancer les jouets). Elle doit préparer ses interventions en 4 temps :

1. **PRÉVENIR** la situation qui peut mener à des comportements inadéquats.
2. **DÉSAMORCER** la situation dès le début et éviter que le comportement ne s'aggrave.
3. **AGIR SUR LE FAIT** soit au moment où l'enfant fait l'action.
4. **DONNER UNE RÉTROACTION** pour revenir sur ce qui s'est produit, ancrer l'apprentissage et rétablir le contexte d'équilibre dans lequel l'enfant peut évoluer sereinement.



Pour préparer les 4 temps de l'intervention, l'éducatrice peut utiliser le *Répertoire de stratégies d'intervention L'intervention démocratique en halte-garderie* (disponible dans la Démarche d'appropriation *Tout le monde grandit en halte-garderie*, Section 14). Les pages entre parenthèses qui suivent correspondent aux pages du Répertoire.



Tout d'abord, afin de **prévenir** l'opposition d'Henri au rangement, l'éducatrice pourra informer le groupe, à l'avance, du délai de jeu (p. 59) qui reste tout en utilisant un indicateur de temps (ex. : *Time Timer*). « *Les amis, il reste 10 minutes de jeu, quand il n'y aura plus de rouge, ce sera le temps de ranger pour manger la collation.* »

Si l'éducatrice voit qu'Henri refuse déjà le rangement, elle devra utiliser des stratégies pour **désamorcer** la situation. Lors de l'annonce de la consigne, elle pourra se tenir à proximité et discuter avec lui de son jeu. Elle peut alors reconnaître les émotions (p. 9) d'Henri et porter de l'intérêt à sa construction (p. 15) : « *Tu aimes beaucoup jouer aux blocs, tu as fait un grand château!* ». Elle peut lui rappeler la consigne en lui transmettant des renseignements (p. 27) : « *Tu sais qu'il faudra ranger quand il n'y aura plus de rouge, mais sais-tu pourquoi?* (L'éducatrice laisse Henri répondre.) *C'est bien ça, c'est pour manger la collation et après on va jouer dehors jusqu'à ce que papa vienne te chercher, tu n'auras plus de temps pour jouer avec ton château aujourd'hui.* » Elle peut lui proposer son aide (p. 19) : « *Est-ce que tu auras besoin d'aide pour ranger ou tu préfères le faire tout seul?* »

Pour **agir sur le fait**, si Henri s'oppose malgré tout ce qui a été mis en place auparavant, l'éducatrice pourra l'accompagner (p. 69). « *Tu es déçu car tu voulais jouer encore? As-tu une idée de solution Henri, qu'est-ce qu'on va faire?* »

Il s'agit là d'une solution qui sera satisfaisante pour les deux parties : l'enfant et l'éducatrice. Il est certain qu'il ne peut rester seul dans la halte-garderie pour jouer pendant que tout le monde est dehors. Il doit aussi prendre le temps de manger sa collation. L'enfant et/ou l'éducatrice peut proposer diverses solutions : garder la construction intacte pour la prochaine période où Henri sera à la halte-garderie, apporter la construction et des blocs à l'extérieur pour qu'il puisse continuer son jeu, offrir d'emprunter les blocs de la joujouthèque pour qu'ils puissent s'amuser à la maison car il a un grand intérêt pour ce jeu en ce moment, prendre une photo de la construction pour la montrer à ses parents avant de la détruire pour ranger les blocs, etc. La solution dépendra de ce qu'Henri nous donnera comme raison à son refus de ranger. Il y a plusieurs raisons possibles : « *Je ne veux pas détruire mon château, je veux jouer encore, je n'en ai pas des blocs comme ça à ma maison, je veux montrer ma construction à mon papa.* »

La **rétroaction** se fera après que la situation de tension soit passée, pour revenir sur ce qui est arrivé et ainsi consolider des apprentissages. L'éducatrice fera alors un retour (p. 73) avec Henri. Elle peut en profiter pour valoriser l'enfant s'il a bien collaboré à ranger ou à trouver une solution. Elle peut aussi discuter des autres solutions quand il est fâché ou déçu comme le coin solitaire (p. 57) pour prendre soin de ses émotions.

L'approche selon les besoins peut sembler plus longue que celle qui agit seulement sur le comportement, mais elle est beaucoup plus efficace à long terme et très riche en apprentissages pour l'enfant ainsi que pour l'éducatrice qui utilisera sa créativité afin de préparer ses stratégies d'intervention visant à répondre aux besoins des enfants.

Vous voulez en savoir plus? Nous vous recommandons les ouvrages suivants :

- *25 outils d'intervention simplifiés, Intervenir auprès d'enfants de 0 à 12 ans* par Andrée-Anne Létourneau ;
- *Le référentiel, Répertoire de stratégies d'intervention en lien avec divers besoins développementaux d'enfants d'âge préscolaire* par CASIOPE.



Sans oublier aussi nos 2 outils nommés précédemment : Recueil d'outils d'observation et Répertoire de stratégies d'intervention (Section 14) ainsi que la Section 10 : Les enfants à besoins particuliers de la Démarche d'appropriation.



Voici le formulaire de demande d'atelier d'accompagnement en lien avec la Démarche d'appropriation *Tout le monde grandit en halte-garderie.*

Je grandis en halte-garderie



TOUT le monde grandit
en halte-garderie

La Démarche d'appropriation *Tout le monde grandit en halte-garderie* est un outil clé en main. Vous pouvez, par vous-mêmes, faire les différents exercices et avancer à votre rythme. Cependant, pour les équipes qui le souhaitent, nous vous proposons de vous accompagner dans le thème que vous aurez choisi d'aborder avec votre équipe. Ces ateliers sont individualisés en fonction de vos besoins, vos disponibilités, vos intérêts et vos objectifs.

Pour faire une demande, complétez ce formulaire et faites-nous le parvenir à jegrandisenhaltegarderie@gmail.com ou par télécopieur au 514-598-5925.

1. Coordonnées :

Nom de l'organisme :

Personne contact :

Adresse complète :

Téléphone :

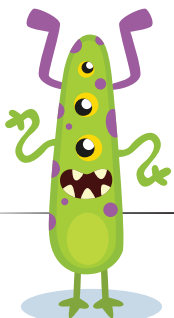
Courriel :

2. Thème(s) à approfondir :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Les valeurs de la halte-garderie (section 1) | <input type="checkbox"/> La relation parents-éducatrices (section 7) |
| <input type="checkbox"/> Les 5 principes de base (section 2) | <input type="checkbox"/> L'aménagement des lieux (section 8) |
| <input type="checkbox"/> Le développement global de l'enfant (section 2) | <input type="checkbox"/> L'horaire quotidien (section 9) |
| <input type="checkbox"/> L'apprentissage actif (section 3) | <input type="checkbox"/> Les routines et les transitions (section 9) |
| <input type="checkbox"/> L'approche multiâge (section 4) | <input type="checkbox"/> Les types d'activité (section 9) |
| <input type="checkbox"/> L'intervention démocratique (section 5) | <input type="checkbox"/> Le jeu extérieur (section 9) |
| <input type="checkbox"/> L'intégration en halte-garderie (section 5) | <input type="checkbox"/> Les enfants à besoins particuliers (section 10) |
| <input type="checkbox"/> L'intervention éducative (section 6) | <input type="checkbox"/> La plateforme éducative (section 11) |
| | <input type="checkbox"/> La démarche d'appropriation pour la gestionnaire (section 12) |

3. Quels sont les objectifs que vous souhaitez atteindre avec cet accompagnement?

Vous pouvez photocopier cette page pour nous envoyer votre demande.



Nouvelles des membres



SECTEUR FAMILLE



L'Association regroupe actuellement 250 organismes membres dans 16 régions du Québec issus de différents secteurs tels que : les loisirs communautaires, la francisation, l'éducation populaire, l'immigration, le milieu étudiant, les femmes et la famille que nous avons choisi de vous présenter.

Bienvenue à la Maison de la famille de Brossard!

Depuis 20 ans, nous offrons une halte-garderie aux parents de Brossard, mais depuis, les choses ont bien changé :

Une programmation mensuelle variée

Nous préparons un calendrier des activités de la halte-garderie chaque mois avec la liste des thèmes hebdomadaires, les activités prévues en lien avec les thèmes (bricolages, expériences scientifiques, jeux), les activités sportives (en alternance, zumba, étirement, yoga) et atelier de stimulation du langage (Sajou de la Table de concertation CONPARLE FAMILLE) sans oublier Brindami pour les habiletés sociales.

En remettant le calendrier aux parents, nous avons remarqué une hausse marquée de la fréquentation. Nous avons même atteint un nombre record l'hiver dernier avec 54 enfants la même journée! Pour accueillir tous ces enfants dans l'harmonie, nous avons réorganisé le déroulement des matinées de nos 4 groupes. Heureusement, on peut compter sur notre équipe d'expérience de quatre éducatrices en plus de nos bénévoles merveilleuses!

Visites spéciales!

Plusieurs fois par année, nous organisons des sorties et des visites spéciales, notamment dans une classe de maternelle, dans un centre d'hébergement pour personnes âgées et à la bibliothèque municipale. La policière communautaire vient également nous voir ainsi qu'une hygiéniste dentaire!

Travaux collectifs... spectaculaires!

Nous sommes particulièrement fiers de nos travaux collectifs : c'est-à-dire que tous les enfants collaborent pour créer un bricolage surdimensionné comme une brosse à dents géante ou un train grandeur enfant.

Avec cette approche, nous développons le travail d'équipe, la coopération, la patience et la fierté des enfants. Nous exposons les œuvres d'art ensuite lors de la fête de Noël ou celle de fin d'année.



Le cœur de la halte-garderie : Sondos Madi

Cette année, la chef d'équipe de la halte-garderie et éducatrice des 2-3 ans célébrera ses 10 ans avec nous! Reconnue pour son accueil chaleureux et respectueux des familles, Sondos anime avec enthousiasme et dynamisme les activités communes de la halte en plus de traiter aux petits oignons les autres éducatrices et tous les bénévoles. Merci pour tout Sondos!



Bienvenue à la Maison de la Famille de Trois-Rivières!

Halte-garderie de la Maison de la Famille de Trois-Rivières

Plusieurs places
disponibles !!

Lundis et Mardis (pour la période de l'année scolaire
2018-2019)

8h30 à 16h30

Enfants de 6 mois à 5 ans

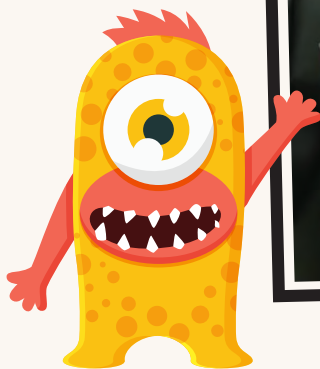
Référence du CIUSSS-MCQ pour les lundis

10\$ par jour pour les mardis

Répit parental, stimulation de l'enfant et développement
des habiletés sociales



Contactez Alexye-Eve Gélinas
946 rue Saint-Paul, Trois-Rivières
(819) 691-0387
haltegarderiemfr@gmail.com



Quoi de neuf?



DÉVOILEMENT D'UNE CHARTE SUR LE JEU

Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation sur le droit des enfants au jeu, *Jouer pour le plaisir d'apprendre*, le Regroupement des CPE de la Montérégie (RCPEM) dévoilait le 21 août dernier une charte sur le droit au jeu. Animée par la comédienne bien connue Catherine Trudeau, cette rencontre mettait en scène divers intervenants qui ont entretenu l'assemblée sur l'importance de considérer le jeu comme la stratégie d'apprentissage naturelle la plus efficace pour assurer un développement sain et global des enfants.



Le texte de cette charte est formulé pour les CPE, mais une version adaptée pour les organismes communautaires sera disponible bientôt sur le site internet de l'Association. Il vous sera alors possible d'y adhérer.

Pour plus de renseignements sur cette démarche, consulter le site suivant :
<http://jouerplaisirapprendrecpe.ca/droit-jeu>

CHARTRE SUR LE DROIT AU JEU

CONSIDÉRANT QUE l'importance du jeu et de son rôle pour le développement optimal de l'enfant ne font plus de doute chez les chercheurs depuis les débuts du 20e siècle;

CONSIDÉRANT QUE le droit au jeu est garanti par l'article 31 de la Convention relative aux droits de l'enfant;

CONSIDÉRANT QUE la littérature décrit le jeu dans sa forme la plus pure comme étant initié par l'enfant, imaginatif et non structuré, dont les caractéristiques principales sont le plaisir, l'incertitude, le défi, la flexibilité et la non-productivité;

CONSIDÉRANT QUE le jeu est fondamental et non optionnel pour le jeune enfant et qu'il a un impact sur toutes les sphères de son développement;

CONSIDÉRANT QUE l'éducatrice soutient et privilégie le jeu comme une stratégie d'apprentissage naturel pour le jeune enfant;

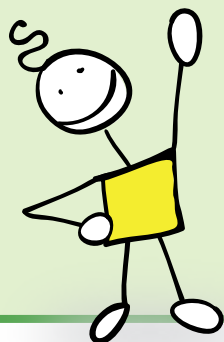
Notre centre de la petite enfance (CPE) s'engage à :

- Offrir un milieu de vie sain, harmonieux et inclusif qui respecte l'intégrité de chaque enfant;
- Soutenir la motricité libre de l'enfant en offrant un environnement sécuritaire, naturel et favorable à la santé;

- Proposer temps et lieux dont l'enfant peut disposer comme bon lui semble, le temps étant la matière première pour se construire et grandir;
- Favoriser le développement optimal de l'enfant par des environnements diversifiés et complexes, dans le regard attentif de l'adulte;
- Encourager les possibilités d'éveil, d'exploration et d'expérimentation dans des environnements naturels permettant l'interaction avec le monde animal, végétal et minéral;
- Offrir à l'enfant des possibilités de s'investir à son rythme pour créer et transformer son monde, en utilisant son imagination à travers différents modes d'expression;
- Amener l'enfant à explorer et à comprendre l'histoire culturelle et artistique de sa communauté, d'y participer, d'y contribuer et de la façonner;
- Offrir des environnements physiques qui sont malléables, riches en stimulus et qui touchent à tous les aspects du jeu, en privilégiant le jeu initié par l'enfant et issu de sa propre motivation;
- Sensibiliser tout individu qui gravite autour des enfants à l'article 31 de la Convention relative aux droits des enfants, quant à la légitimité et la valeur du jeu;
- Prendre tous les moyens nécessaires pour donner à chaque enfant accueilli en collectivité l'accès quotidien à un environnement extérieur riche et adapté à ses besoins.

PORTRAIT DES HALTES-GARDERIES COMMUNAUTAIRES

Institut
de la statistique
Québec



Le ministère de la Famille a mandaté l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour qu'il effectue un portrait du réseau des haltes-garderies. L'Association se réjouit de cette nouvelle, car cela fait maintenant plusieurs années que nous demandons au ministère d'effectuer un tel portrait puisque notre réseau n'a jamais véritablement fait l'objet d'une étude concernant son mode de fonctionnement.

Vous recevrez donc cet automne un questionnaire électronique contenant plusieurs questions sur : les caractéristiques de l'organisme, de l'offre, de la clientèle, sur le personnel et le programme éducatif et enfin sur le financement.

Nous espérons qu'une grande majorité des organismes sollicités par l'ISQ répondront à ce questionnaire afin que nous puissions avoir un portrait le plus représentatif possible de notre réseau.

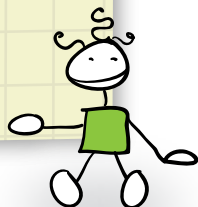
JE T'AIME, JE TE COMPTINE

La comptine est-elle un jeu, un mode d'expression, une forme littéraire ou un outil de partage? Elle est tout ça à la fois et plus encore!

L'organisme la Fête de la lecture et du livre jeunesse a produit un fascicule s'adressant aux intervenantes qui travaillent auprès des parents de jeunes enfants. Il propose de revisiter les ateliers de création de comptines et d'encourager autrement le développement des compétences parentales.



Vous retrouverez ce fascicule sur le site internet de l'organisme :
<https://www.lafetedulivre.com/j-invente-une-comptine>



DATES DES FORMATIONS

- 5 octobre :**
Bricoler dans le plaisir!
- 26 octobre :**
De concert avec les pères.
- 2 novembre :**
Accompagner les pères immigrants.
- 9 novembre :**
L'intervention éducative en halte-garderie.
- 23 novembre :**
Intervenir en renforçant les habiletés sociales.

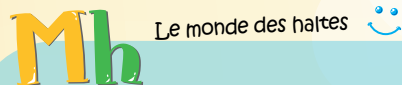
Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet au www.ahgcq.org

Hâtez-vous de vous inscrire, les places sont limitées.



Dans le prochain numéro :

Vous trouverez un dossier spécial sur l'alimentation en halte-garderie.



Mh, *Le monde des haltes* est une publication éditée par l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec, 4245, av. Laval, Montréal, Québec, H2W 2J6
Téléphone : 514 598-1917,
sans frais : 1 888 598-1917,
assohalte@yahoo.ca
www.ahgcq.org

Ont collaboré à ce numéro :
Halte-garderie de la Maison de la famille de Brossard,
halte-garderie de la Maison de la Famille de Trois-Rivières,
Marion Ehly, Monique Lynch, Sandrine Tarjon et Nathalie Tremblay.

Infographie : Marion Ehly

Impression : Imprimerie Bô-Modèle

Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN : 2292-6801

Pour toutes remarques, envoyez un courriel à
assohalte@yahoo.ca
Retrouvez ce numéro sur notre site internet www.ahgcq.org

Contacts



Membres du conseil d'administration :

- Isabelle Boivert, *La Pirouette*
- Nadia Boudreau, *Association Générale des Étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières*
- Isabelle Champagne, *Maison des familles du Rivage*
- Francine Gadbois, *Centre de ressources pour les familles de militaires, région de Montréal*
- Danièle Héroux, *Maternaide du Québec*
- Claudette Lavoie, *Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve*
- Awatef Simou, *Association des parents de Côte-des-Neiges*

Membres de l'équipe de travail :

- Sandrine Tarjon (directrice).
- Marion Ehly (adjointe à la direction et responsable des communications).
- Monique Lynch (chargée de projet).
- Nathalie Tremblay (chargée de projet).